

BON DE PRÉCOMMANDE

Du 18 mars au 1er avril 2026

Fournisseur

AF Fluvial Conseil

Contact : Aurélie

Email : aurelie.feray@afflivialconseil.com

Téléphone : 06 32 66 56 57

Client

Nom de la structure :

Type : Port de plaisance Capitainerie Office de tourisme Loueur

Autre :

Nom du contact :

Email :

Téléphone :

Adresse complète de livraison :

.....
.....



Objet de la précommande

Livret Constant & Clément - Cap sur l'aventure en bateau

Livret d'activités - 32 pages

Découverte du monde fluvial (vocabulaire, écluses, vie à bord...)

Livret imaginé par des enfants, pour des enfants

Crayons de couleur inclus

Quantité commandée : exemplaires

Quantité minimum : 20 exemplaires

Prix unitaire : €

Total HT : €

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Livraison

Frais de livraison :

10 € pour une commande minimale de 20 exemplaires (France métropolitaine)
Au-delà, les frais sont ajustés en fonction du volume commandé et du lieu de livraison

Livraison prévue : Deuxième quinzaine d'avril

Modalités de paiement

Un acompte de 30% est demandé à la validation de la précommande.

Le RIB est transmis à réception du bon de précommande signé.

Le solde est réglé à la livraison.

Le paiement s'effectue par virement bancaire.

Engagement

La précommande devient ferme et définitive à réception du présent bon signé et du règlement de l'acompte

La production est lancée à l'issue de la période de précommande

Les premiers partenaires bénéficieront d'un lancement prioritaire

La validation de la précommande engage le client sur les quantités indiquées sur le bon de précommande

Validation

Fait à :

Le :

Nom et fonction :

Signature et cachet :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Objet

Les présentes CGV encadrent la vente du livret "Constant & Clément – Cap sur l'aventure en bateau" auprès de clients professionnels.

Les conditions spécifiques de commande, notamment les quantités minimales, sont précisées sur le bon de précommande ou le document tarifaire.

2. Commande

Toute commande devient ferme et définitive à réception du devis signé par le client et du règlement de l'acompte.

3. Précommande

Précommande ouverte du 18 mars au 1er avril 2026.

Toute précommande devient ferme et définitive à réception du bon de précommande signé et du règlement de l'acompte.

Production lancée à l'issue de la période de précommande.

4. Prix

Prix exprimés en euros HT. TVA non applicable, article 293 B du CGI.

5. Paiement

Un acompte de 30 % est demandé lors de la validation de la commande ou de la précommande.

Pour les précommandes, le RIB est transmis à réception du bon de précommande signé.

Pour les commandes, le RIB est transmis avec le devis

Le solde est réglé à la livraison.

Le paiement s'effectue par virement bancaire.

6. Livraison

Les livraisons sont prévues pour la deuxième quinzaine d'avril. Les délais sont donnés à titre indicatif. Les frais de livraison sont fixés à 10 € pour une commande minimale de 20 exemplaires en France métropolitaine. Au-delà, ils sont ajustés en fonction du volume commandé et du lieu de livraison.

7. Responsabilité

AF Fluvial Conseil ne pourra être tenue responsable des retards ou inexécutions imputables à un cas de force majeure ou à un événement extérieur indépendant de sa volonté, notamment lié au transport ou à l'approvisionnement.

8. Réclamations

Toute réclamation relative à une non-conformité apparente ou à une livraison incomplète devra être formulée par écrit dans un délai de 7 jours à compter de la réception des produits.

9. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'efforceront de rechercher une solution amiable en priorité.

10. Acceptation

La validation de la commande ou de la précommande emporte acceptation pleine et entière des présentes CGV.